



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX CARDINAUX, AUX MEMBRES DE LA CURIE ROMAINE  
ET SES COLLABORATEURS DU VICARIAT DE LA VILLE DE ROME  
POUR LA PRESENTATION DES VŒUX DE NOËL**

*Jeudi 20 décembre 1990*

*Messieurs les Cardinaux*

*Vénérés frères de la Curie Romaine,*

1. Alors que le temps de l'Avent de l'an de grâce 1990 est sur le point de se terminer, nous percevons, désormais toute proche dans la célébration liturgique de l'Église, l'apparition de la bonté et de l'amour que Dieu, notre Sauveur, porte aux hommes (cf. Tt 3, 4).

Noël est proche avec ses dons de lumière et de joie, et nous nous préparons à le revivre dans une attitude d'allégresse reconnaissante. A Noël, nous célébrons le mystère du salut: le mystère de Dieu qui a voulu aller à la rencontre de l'homme pour le combler de sa miséricorde et de sa bonté.

Cette nuit sainte répand sur toute l'humanité la clarté d'une lumière nouvelle; elle donne son sens plénier à son existence, la marque des signes d'une ineffable condescendance. La route des hommes porte les signes de cette constante présence de tendresse. Notre pensée va, en particulier, vers un événement qui nous touche de plus près à cause de la signification qu'il a eu et a encore pour l'Église de notre temps. *Il y a 25 ans, en cette même période de l'année, se terminait le Concile Vatican II.*

2. Événement d'une portée historique, les assises conciliaires ont certainement marqué une étape singulière et providentielle, sur la route de la Communauté chrétienne. L'Église, sous l'impulsion du Saint-Esprit, est allée avec courage à la rencontre de l'homme de notre temps; elle l'a comme pris par la main pour le conduire vers une compréhension et une pratique plus grandes du message évangélique. Elle a ressenti le besoin de parler à l'humanité d'aujourd'hui dans une

langue plus facilement compréhensible, sans toutefois renoncer aux exigences de la vérité.

Surtout, l'Église a ressenti l'urgence d'un profond renouveau, pour que la lumière du Christ resplendisse sur son visage avec toujours plus de clarté. Et cet incessant effort de renouveau, surtout au sens du rappel à l'Évangile et à la conversion constante, continue encore aujourd'hui à guider ses pas, non sans difficultés et efforts pénibles. Mais il s'agit, nous en sommes certains, de la difficulté de la croissance. Au cours de ces années, en effet, l'Église a grandi dans sa conscience missionnaire comme dans son engagement de conversion et de renouveau.

En remerciant avec vous le Seigneur pour avoir bien voulu marquer notre siècle, et en particulier sa dernière partie, par une si grande abondance de biens, je rappelle avec vénération mes prédécesseurs Jean XXIII et Paul VI, qui furent les inspirateurs du Concile et ses principaux artisans.

Le XXI<sup>e</sup> Concile œcuménique – observait Jean XXIII dans son discours d'ouverture, le 11 octobre 1962 – vise à «transmettre dans son intégrité, sans atténuations ou déformations, la doctrine catholique qui, en dépit des difficultés et des désaccords, est devenue le patrimoine commun de l'humanité... Notre devoir n'est pas seulement de conserver ce précieux trésor, comme si nous nous préoccupions uniquement de son ancienneté, mais de nous consacrer, avec une volonté joyeuse et sans peur, à cette œuvre qu'exige notre temps, continuant ainsi sur la route que l'Église poursuit depuis près de vingt siècles» (*Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII, vol. IV, p. 548 et s.*).

Je reviens volontiers aujourd'hui sur ces paroles parce qu'elles expriment de manière significative l'esprit du Concile et de la période post-conciliaire, conduite par la prudence clairvoyante du Pape Paul VI. Dans son discours d'ouverture de la quatrième et dernière session, il disait: «Le Concile offre à l'Église, à nous spécialement, une vision panoramique du monde... Alors que des courants de pensée et d'action proclament des principes bien différents pour construire la civilisation des hommes, la puissance, la richesse la science, la lutte, l'intérêt, d'autres choses encore, l'Église proclame l'amour. Le Concile est un acte solennel d'amour pour l'humanité» (*Insegnamenti di Papa Paolo VI, vol. III, 1965, p. 479*).

L'Église n'a cessé de poursuivre son itinéraire de salut parmi les hommes: elle se sent appelée - en tant que Peuple de Dieu - à croître dans la communion pour servir les hommes et les conduire ainsi à l'unité parfaite dans le Christ, leur Rédempteur.

3. La *communio*: c'est là, certainement, une notion-clé de l'ecclésiologie de Vatican II et, aujourd'hui, vingt-cinq ans après sa conclusion, il semble qu'il faille encore centrer notre attention sur cette notion.

La *koinonia* est une dimension qui impose sa marque sur la constitution même de l'Église et

recouvre toutes ses expressions: de la confession de la foi au témoignage de la pratique, de la transmission de la doctrine à l'articulation des structures.

Aussi est-ce avec raison que l'enseignement du Concile Vatican II insiste sur cette notion, en faisant l'idée inspiratrice et l'axe porteur de ses documents. Il s'agit de *la communion théologique et trinitaire* de chaque fidèle avec le Père et le Fils et l'Esprit Saint, qui se répand avec effusion dans la communion des croyants entre eux, les rassemblant en un seul peuple: «*de unitate Patris et Filii et Spiritus Sancti plebs adunata*» (cf. saint Irénée, *Adv. Hæreses*, III, 24, 1; PG 966B), avec une essentielle dimension visible et sociale (cf. LG, 9).

L'Église apparaît ainsi comme *l'universelle communion de la charité* (cf. LG, 23), fondée sur la foi, les sacrements et l'ordre hiérarchique, dans laquelle pasteurs et fidèles se nourrissent personnellement et communautairement aux sources de la grâce, obéissant à l'Esprit du Seigneur, qui est l'Esprit de vérité et d'amour.

4. Une institution qui, à l'intérieur de l'Église, se révèle être un instrument de communion tout à fait valable, est sans aucun doute celle des Synodes. Comme leur nom lui-même l'indique, ils rassemblent dans l'unité d'une route commune les énergies et les avancées, la foi et l'espérance de tous, grâce au lien de la charité.

Des Synodes émanent des signes concrets de participation aux aspirations et aux difficultés de chacun, par les moyens de la communication et de l'échange, dans la confiance réciproque d'être écouté et accueilli en vue du bien de l'Église, qui est le bien de tous.

Les Synodes se présentent ainsi comme des signes de communion ecclésiale puisque, en rassemblant les divers membres de l'Église, ils dirigent leur attention et leur sollicitude vers les exigences et les objectifs généraux et particuliers de l'évangélisation et de la charité.

5. En revenant par la pensée sur l'événement conciliaire qui se déroula il y a 25 ans, nous ne pouvons pas ne pas rappeler avec une reconnaissance émue à l'égard du Seigneur de l'Église une institution, née dans le climat de la célébration conciliaire, qui est apparue immédiatement comme *une expression spéciale et un instrument de la communion ecclésiale*. Je veux parler du Synode des évêques.

Lorsque, le 15 septembre 1965, mon prédécesseur de vénérée mémoire, le Pape Paul VI, l'institua par le «*Motu proprio*» *Apostolica sollicitudo*, le Concile Vatican II n'était pas encore terminé. A la première surprise causée par la nouveauté, fit bientôt place la prise de conscience d'un événement extraordinairement important pour le renforcement d'une sensibilité ecclésiale renouvelée et plus vive. La nouvelle institution apparut comme un signe imprévu mais en même temps prémonitoire, spécialement pour les pasteurs de l'Église, d'une saison fertile en fruits de partage et d'amour, de soutien réciproque pour porter les fardeaux les uns des autres (cf. Ga 6,

2).

C'est cela qui transparaît, du reste, des paroles elles-mêmes de Paul VI, qui voyait dans cette «*cum sacris pastoribus coniunctio*», l'instrument principal pour obtenir les meilleurs fruits du Synode, qu'il décrivait comme «*praesentiae solacium, prudentiae ac rerum usus auxilium, consilii munimentum, auctoritatis suffragium*», à quoi devaient travailler les pasteurs.

En parlant de l'institution du Synode des évêques, je pense spontanément à la figure de celui qui fut appelé à en être le premier secrétaire général, le *cardinal Wladislaw Rubin*, récemment rappelé à la maison du Père pour jouir de la parfaite communion avec lui dans la joie du ciel. Il nous laisse son exemple de dévouement généreux et infatigable à l'Église dans la «*caritas pastoralis*», et nous lui en sommes reconnaissants dans le souvenir et la prière.

6. Les évêques rassemblés en Synode «*cum Petro et sub Petro*» rendent visible et active cette «*coniunctio*» qui constitue la base théologique et la justification ecclésiale et pastorale du fait de se réunir en Synode.

Il apparaît ainsi clairement que le Synode des évêques est une *expression efficace de l'affection collégiale*, comprise comme sollicitude commune pour l'Église universelle, comme service commun exercé dans la «*caritas pastoralis*», conformément à la volonté manifestée par le Seigneur.

Certes, l'autorité et la forme objective du Synode *diffèrent substantiellement* de celles du Concile de par sa composition, sa représentativité, ses pouvoirs, la qualité et l'étendue de son magistère et, donc, par son efficacité dans l'exécution. En effet, *la collégialité épiscopale*, au sens propre ou strict, *n'appartient qu'au Collège épiscopal tout entier*, lequel, comme sujet théologique, est indivisible. Cependant, le Synode s'affirme comme un moyen d'expression et d'action de l'exercice pastoral de la *sollicitudo omnium ecclesiarum* qui est propre à chaque évêque, et de l'*affectus collegialis* entre évêques, qui y correspond.

La valeur d'un Synode, donc, ne peut pas découler de prérogatives supérieures présumées, mais repose sur les propriétés synodales typiques qui répondent aux noms de «*collegialis affectus*», «*collegialis effectus*», «*pastoralis coniunctio*», «*capacitas pastoralis*».

Quand on parle de collégialité *effective* et de collégialité *affective* à l'intérieur du Synode, on n'entend certainement pas introduire ou sous-entendre *une opposition juridique des termes*, mais bien plutôt indiquer, d'une manière cohérente avec la nature du Synode cette disposition intérieure incomparable qui consiste à maintenir très vif l'esprit collégial dans l'exercice concret de la «*caritas pastoralis*».

7. C'est ainsi que prend aussi sa force le rapport vital qui existe entre la *sollicitudo omnium*

*ecclesiarum* de tout évêque et le primat de Pierre, comme j'ai déjà eu l'occasion de le déclarer dans le passé: «Dans le mystère de l'Église, tous les éléments trouvent leur place et leur fonction. Et ainsi la fonction de l'évêque de Rome l'insère profondément dans le Corps des évêques, comme centre et pivot de la communion épiscopale; son primat, qui est un service pour le bien de toute l'Église, le met en rapport d'union et de collaboration plus intense. Le Synode lui-même fait ressortir le lien intime entre la collégialité et le primat: la charge du successeur de Pierre est aussi service de la collégialité des évêques et, à l'inverse, la collégialité effective et affective des évêques est une aide importante apportée au service primatial de Pierre» (CAS, 75 (1983), p. 651).

Le Synode, donc, *est une expression particulière de la collégialité des évêques avec le Pape*. L'expérience de ces 25 années a servi à mieux en préciser les caractéristiques. Dans son rapport avec le successeur de Pierre, le Synode trouve non seulement la garantie de l'unité, aussi bien à l'origine que dans son déroulement, mais aussi *le fondement* de son autorité.

8. Dans la perspective de cette relation du Synode à l'évêque de Rome, *le rapport entre ce même Synode et la Curie romaine* acquiert lui aussi son sens spécifique. On sait que la Curie constitue l'instrument par lequel le Pape accomplit son ministère dans l'Église, exerçant les prérogatives qui sont les siennes de pasteur universel. Il n'y a donc aucun fondement à une interprétation de la Curie que l'on présenterait comme un sujet antithétique par rapport au Synode. Il ne serait pas non plus légitime de supposer une attitude de concurrence entre les deux instances ecclésiales. Le principe de la communion et du service, dans le contexte de la «*caritas pastoralis*», fournit le critère pour une façon correcte de poser le problème des rapports mutuels du point de vue théologique, ecclésial et pastoral. La «*praesidentia caritatis*» qui appartient à l'évêque de Rome représente le cadre vital dans lequel se concilient dans l'unité les sollicitudes des pasteurs unis à Pierre.

9. Sur le fondement de la communion, qui soutient l'Église dans sa constitution la plus intime et dans ses expressions concrètes et historiques les plus diverses, se construit l'exubérante *corrélation de l'intériorité réciproque entre Église universelle et Églises particulières*.

En vertu de cette relation constitutive, s'établissent entre chacune des parties des «liens d'infime communion quant aux richesses spirituelles», tandis que «la diversité des Églises locales en accord entre elles met encore plus en évidence la catholicité de l'Église indivise» (LG, 13).

A cause de cette unité, l'Église universelle peut se sentir enrichie des trésors des Églises particulières, et les Églises particulières s'enorgueillir de l'appartenance à l'Église universelle, laquelle, précisément, est vraiment présente et agit en elle (cf. *Christus Dominus*, 11).

Cette réciprocité, tandis qu'elle exprime et préserve les dignités respectives, illustre de manière adéquate la figure de l'Église, une et universelle, qui, dans les Églises particulières, trouve à la

fois sa propre image et son lieu d'expression, les Églises particulières étant formées «à l'image de l'Église universelle, et en elles et par elles est constituée l'Église catholique une et unique» (LG, 23). Les Églises particulières, à leur tour, sont «*en et in Ecclesia universalis*»: en effet, c'est d'elle, et en elle, qu'elles ont leur ecclésialité. L'Église particulière est «Église» *précisément parce qu'elle est une présence particulière de l'Église universelle*. Ainsi, d'une part, l'Église universelle trouve son existence concrète en chaque Église particulière où elle est présente et à l'œuvre, et, d'autre part, l'Église particulière n'épuise pas la totalité du mystère de l'Église, étant donné que certains de ses éléments constitutifs ne peuvent être déduits d'une pure analyse de l'Église particulière elle-même. Ces éléments sont la fonction du successeur de Pierre et le Collège épiscopal lui-même.

C'est dans ce cadre que l'institution synodale se situe comme un important lieu de rencontre de toute la richesse pluriforme des dons et des échanges, jusqu'à ce sommet qui est constitué par la célébration des *assemblées ordinaires du Synode des évêques*. En elles convergent, de la manière la plus large possible, les instances de l'Église universelle reflétées par les diverses Églises particulières. Les pasteurs de celles-ci, avec leur responsabilité pastorale personnelle, se réunissent dans l'exercice effectif de l'affection collégiale, dans un esprit de service commun pour toute l'Église et pour toutes les Églises qui leur sont confiées.

Aussi, les Églises particulières dans ce dynamisme, comme sujets efficaces de communion.

En ce sens, dans le cadre du Synode, par la «*coniunctio pastorum*», qui est visible et active même physiquement, la «*communio ecclesiarum*» se manifeste et est célébrée.

Il est normal de rappeler ici la célébration du récent Synode sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles: en lui, la communion des Églises a connu des signes particuliers d'intensité et d'unanimité, spécialement en référence au fait tout à fait nouveau de la participation des évêques de l'Europe centrale et orientale, aussi bien de rite latin que de rite oriental. Ce fut un événement qui a suscité dans l'âme de tous louange et remerciements au Seigneur de l'histoire pour les «grandes choses» qu'il continue à réaliser dans son Église.

10. Le discours doit se faire différent s'il se réfère à d'autres formes d'activité synodale, comme le sont les *assemblées spéciales du Synode des évêques ou les Synodes diocésains*.

En ce moment se déroulent activement les préparatifs d'au moins deux assemblées spéciales du Synode des évêques que, s'il plaît à Dieu, nous célébrerons dans un avenir proche.

Proche est désormais *le Synode pour l'Europe*, auquel prendront part les Églises du continent, y apportant, avec les richesses de leur histoire, les perspectives, les préoccupations, les espérances suscitées par les bouleversements historiques qui se sont produits récemment. C'est un événement important qui, nous l'espérons, pourra apporter une contribution efficace à l'œuvre

de la nouvelle évangélisation de l'Europe assurant l'afflux d'une nouvelle lymphe à partir des anciennes racines chrétiennes, pour un avenir de progrès authentique dans le respect de toutes les dimensions humaines.

*Le Synode spécial pour l'Afrique* est lui aussi l'objet d'une préparation attentive, en vue du développement de ces Églises ouvertes à l'avenir de l'évangélisation et du témoignage.

Il ne faut pas oublier non plus la forme synodale spéciale, qui a commencé avec *le Synode particulier des évêques des Pays-Bas*, dont le Conseil est encore en activité, et qui a pour but de répondre aux problèmes spécifiques rencontrés par l'Église en ce territoire.

Dans la tradition de l'Église, *les Synodes des Églises orientales* qui sont sous la direction des Patriarches ou des archevêques majeurs, acquièrent une signification propre et possèdent des titres spéciaux d'autorité pastorale et ecclésiale.

Enfin, dignes d'attention sont les *Synodes diocésains*, au cours desquels l'évêque, mettant en action une forme spéciale de communion avec les prêtres les religieux et les fidèles laïcs s'adresse à l'Église particulière pour faire face dans la réflexion, la prière, la sollicitude pastorale, aux problèmes posés par la proclamation de la foi et le témoignage de la charité dans les situations concrètes du monde d'aujourd'hui.

Il en est ainsi du *Synode de cette sainte Église de Rome*, qui, «présidant», par volonté du Christ, «à la charité», est investie d'une responsabilité particulière en raison du témoignage exemplaire qu'elle doit donner devant tout le Peuple de Dieu.

11. Vénérés frères, l'institution synodale elle aussi, comme toute structure ecclésiale, a en définitive pour seule finalité de faire retentir, en tout lieu de notre terre et à toutes les époques de l'histoire la parole angélique qui a retenti dans la nuit de Bethléem: « Je vous annonce une grande joie, qui sera pour tout le peuple: aujourd'hui, dans la cité de David, vous est né un Sauveur, le Christ Seigneur » (Lc 2, 10-11).

Désormais tout proches de ce grand événement qui a changé l'histoire du monde, nous nous recueillons à l'écoute de cette annonce, pour revivre dans la foi «la grande joie» de la naissance du Sauveur. *Que les vœux que nous échangeons fraternellement* pour Noël et pour l'année nouvelle qui se profile à notre porte comme riche de réconfortantes espérances mais aussi marquée par de dramatiques incertitudes, soient eux aussi l'expression de cette joie.

Que le Seigneur veuille éloigner du monde les nuages menaçants qui assombrissent l'horizon, et accorder à l'Église et à l'humanité justice, concorde et paix. Qu'il veuille répandre, en particulier sur vous qui participez de près aux sollicitudes du successeur de Pierre, l'abondance de ses consolations. Je suis reconnaissant au cardinal doyen des paroles affectueuses avec lesquelles il

s'est fait l'interprète des vœux du Collège des cardinaux et de tous ceux qui sont ici présents. A lui, à messieurs les cardinaux et à vous, membres de la Curie romaine, du Gouvernorat et du Vicariat de Rome, va l'expression de ma vive reconnaissance pour la collaboration que je reçois de chacun d'entre vous dans l'accomplissement de la tâche qui m'a été confiée. Qu'il me soit permis, dans un moment de particulière communion des âmes comme celui-ci, d'adresser une parole spéciale de reconnaissance au cardinal Agostino Casaroli, qui a abandonné depuis peu la fonction de Secrétaire d'État, après de longues années de consécration totale au service du Saint-Siège. Je voudrais souligner en ce qui le concerne, outre ses qualités bien connues de diplomate clairvoyant et sage, ses éminentes qualités humaines et sacerdotales – la fidélité, la loyauté, la bonté – qui m'ont rendu sa collaboration précieuse et m'ont fait reconnaître en lui un authentique «homme d'Église».

J'adresse mes souhaits à son successeur, le pro-secrétaire d'État Mgr Angelo Sodano, comme aussi à tous ceux qui au cours de l'année qui se termine ont assumé de nouvelles responsabilités dans la direction de dicastères et d'organismes du Saint-Siège.

Avec le souhait que le Noël du Seigneur que nous nous apprêtons à revivre accroisse dans les esprits de tous cette bonne volonté qui est la prémice de la vraie paix (cf. Lc 2, 14), à vous-mêmes, à vos collaborateurs et aux personnes qui vous sont chères, j'accorde de tout cœur ma bénédiction.